

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 11-12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETH-ZÜRICH
06. Dez. 2004
BIBLIOTHEK

SOMMAIRE

Novembre / Décembre 2004

	Pages
Editorial	
■ Suisse: Quo vadis?	3
Politique de sécurité	
■ Grandeur et décadence du système de milice (1)	6
■ Liquidation accélérée de la capacité de défense de la Suisse	13
■ Quelle sécurité?	17
Armée-société	
■ Ce que l'armée a pu apporter à un officier de milice	18
Neutralité	
■ La neutralité suisse – de facto abolie?	25
Situation politico-militaire	
■ L'Union européenne et la menace nucléaire	28
Armement	
■ Petite histoire des « Gunships » (3)	31
Dossier « Irak »	
■ Le « swarming » durant « IRAQI FREEDOM »	34
Propagande et information	
■ Quand les médias s'en vont en guerre...	41
Histoire	
■ Hispano-Suiza, rétrospective d'un collaborateur	45
Comptes rendus	
■ Livres à offrir ou à se faire offrir	51
Nouvelles brèves	55-56
SSO: Comité central	I-II
RMS – Défense Vaud	III-V
Information SOVR	VI

Suisse: Quo vadis?

Est-ce faire preuve d'un pessimisme excessif que de constater que la Suisse se porte mal? Sur le plan politique, les résultats des dernières élections fédérales ont créé une situation qu'elle n'avait jamais connue de toute son histoire. Portée sur ses fonts baptismaux par le radicalisme triomphant de 1848, elle entrouvrirait la porte au courant catholique-conservateur lorsqu'il s'est agi de trouver une majorité pour le rachat des chemins de fer à la fin du XIX^e siècle.

Premier pas timide vers la recherche de l'ouverture, elle va s'ouvrir par la suite au courant socialiste et offrir aussi un strapontin à la branche agrarienne, peu à l'aise dans la grande famille radicale. En 1959, la « formule magique » voyait le jour et offrait à notre pays plus de quarante ans de stabilité politique. Un maître mot a concrétisé cette période: le consensus!

Une voie centriste à laquelle les partenaires s'efforçaient d'apporter leur contribution en puisant – mais pas trop – dans leur philosophie politique.

L'entrée au Conseil fédéral, aboutissement d'une carrière, signifiait l'arrivée dans un petit cénacle de Sages chargé de rechercher les meilleures solutions pour notre pays. Les qualités requises des postulants stupéfiaient nos amis étrangers: on tenait compte de la culture, de la religion, du lieu de domicile et, bien sûr, du parti. Et ça marchait relativement bien. Aucun parti n'osait franchement s'attribuer le fruit d'une réussite, étant entendu que le but n'avait pu être atteint que par la conjonction des forces en présence.

Aujourd'hui tout cela appartient au passé. A ce jour, la caractéristique de notre politique fédérale, c'est précisément notre incapacité à en distinguer les grandes lignes, autrement qu'en attribuant aux chefs de départements leurs visions personnelles des conduites à tenir. M^{me} Calmy Rey gère les affaires étrangères en se rappelant ses convictions politiques, M. Blocher en fait de même lorsqu'il touche au délicat dossier des réfugiés. Lorsque M. Couchepin, en arpentant les rives de l'île de Saint-Pierre, fait partager à la presse ses convictions profondes à propos de la sécurité sociale, on n'a pas le sentiment qu'il nous livre le fruit d'un débat du Gouvernement fédéral. On pourrait parler aussi de M. Leuenberger qui a eu la malheureuse idée de déplacer un couloir aérien pas loin de la villa de M. Blocher. Et que dire de la sécurité? Dans un monde qui se caractérise par une très grande instabilité, nous sommes dans l'incapacité de définir la « menace ».

C'est vrai que, lorsqu'elle prenait l'allure de centaines de divisions blindées soviétiques, l'analyse était plus simple. Pour-